Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 5 septembre 2026

250€ pour les conducteurs qui passent au bioéthanol

Dans le cadre de son Plan climat, 'Une COP d'Avance', la Région Sud souhaite encourager les conducteurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur à faire un geste pour la planète avec la mise en place d'un 'Chèque transition bioéthanol'.

Ainsi, la Région prend-t-elle en charge 50% du coût de fourniture et de pose, par un installateur habilité, d'un boîtier permettant de convertir un véhicule essence à ce carburant, plus écologique et plus économique. Une aide d'un montant maximum de 250€ destinée à réduire les émissions de gaz à effet de serre en région Sud.

www.maregionsud.fr